Cfdt: RETRAITÉS

COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La lettre

n°8-9 août-sept 26



Le site *anah.eco* usurpe l'identité de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

La CFDT Retraités vous alerte. Sous le prétexte de récupérer, pour le compte des usagers, des aides qui n'auraient pas été versées ou de renégocier des crédits déjà contractés, des fraudeurs cherchent à obtenir leurs données fiscales et bancaires. L'Anah a d'ores et déjà saisi les autorités compétentes afin de faire fermer ce site.

Si vous avez été en contact avec ce site ou lui avez transmis des informations, signalez-le à *signal.conso.gouv.fr*, conservez les échanges et si vous avez transmis des coordonnées bancaires et/ou fiscales, avertissez votre banque et le service de la relation usager de l'Anah au numéro suivant : 0 808 800 700.

Anah : accès facilité au compte personnel

À compter du 17 août 2026, France Rénov' renforce son offre de services avec un compte personnel unique, plus sécurisé pour toutes les aides à l'amélioration de l'habitat.

Réorientation de MaPrimeRénov' vers l'électrification

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) a acté le recentrage de MaPrimeRénov' vers l'électrification en phase avec la nouvelle doctrine gouvernementale. Ainsi, le parcours accompagné - dédié à la rénovation globale - ne sera plus mobilisable si le plan de travaux prévoit le maintien ou le renouvellement d'une chaudière à énergie carbonée (gaz ou fioul). Le recentrage des aides irait encore plus loin et ciblerait aussi les monogestes.

➡️La CFDT Retraités reste vigilante sur tous les changements qui pourraient impacter MaPrimeRenov'.

La rénovation énergétique en 2024, 2025 et 2026

L'Observatoire national de la rénovation énergétique a publié, vendredi 24 juillet 2026, le bilan des aides versées par l'Anah au titre de MaPrimeRénov' en 2024 pour les rénovations d'ampleur et celles par gestes. Un corpus de données qui illustre la montée en puissance des premières au détriment des deuxièmes.

Suite au dernier coup de rabot du Gouvernement, les dépôts de demandes d'aide MaPrimeRénov' pour une rénovation globale ont été divisés par quatre entre le premier semestre de 2025 et les six premiers mois de 2026, selon des chiffres publiés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

➡️La CFDT Retraités revendique une amélioration des aides à la rénovation. Les canicules subies depuis le printemps justifient une accélération des rénovations thermiques. Les rénovations d'ampleur ne sont pas accessibles aux plus modestes malgré les aides.

L'action sociale face au défi climatique

L'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) a mené une enquête flash auprès des CCAS ET CIAS et en a tiré des propositions. Les CCAS et CIAS se sont fortement mobilisés durant les différentes canicules pour protéger les personnes âgées, isolées et fragiles. Ils ont organisé, entre autres, des appels téléphoniques, des visites à domicile, l'ouverture de lieux rafraîchis. La mobilisation a été « massive mais sous tension ».

➡️La CFDT Retraités note encore une fois le travail effectué par les CCAS et CIAS auprès de la population.

Le registre communal change de dimension

Le décret du 3 juillet 2026, dans le cadre des mesures prévues dans la loi « Bien vieillir » du 8 avril 2024. fait évoluer le registre communal des personnes vulnérables, qui favorise l'intervention des services en cas de canicule. Ses missions s'étendent désormais à la lutte contre l'isolement et la prévention de la perte d'autonomie. Les bénéficiaires de l'APA et de la PCH y sont automatiquement inscrits.

➡️La CFDT Retraités regrette que le décret paraisse avec 2 ans de retard. Que de temps perdu !

Nouvel appel à manifestation d'intérêt sur l'habitat inclusif

Lancé par la CNSA le 29 juillet 2026 et doté de 10,5 millions d'euros, cet appel sera versé aux projets lauréats par l'intermédiaire des conseils départementaux. La date de soumission est le 15 octobre 2026. Il permettra de consolider l'offre d'habitat inclusif, partout en France. Il s'adresse aux conseils départementaux qui souhaitent « financer des travaux d'investissement dans ces habitats pour personnes âgées et personnes handicapées, et des prestations intellectuelles pour des ESMS [établissements et services médico-sociaux] souhaitant transformer leur bâti vers de l'habitat inclusif. »

➡️La CFDT Retraités revendique une accélération dans la production d'habitats inclusifs au sens large (intergénérationnel, participatif…).

La CNSA appelle le Gouvernement à préparer le choc démographique

À l'approche des arbitrages du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2027, les membres du Conseil de la CNSA, dans un courrier adressé au Premier ministre par son président, appellent le Gouvernement à conforter durablement les moyens de la branche Autonomie.

➡️La CFDT Retraités a bien pris la mesure du choc qui nous attend puisqu'elle a organisé une journée nationale le 11 juin 2026 pour traiter le sujet dans ses impacts sur le logement et l'aménagement du territoire. Elle ne peut que se réjouir de la position de la CNSA.

Les Maisons France Services dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)

La Délégation aux collectivités territoriales du Sénat a mis en place une mission d'information visant à analyser spécifiquement la place et le rôle des Maisons France Services dans les QPV, à identifier les conditions de leur efficacité et à formuler des propositions pour adapter le dispositif aux besoins de ces territoires.

➡️La CFDT Retraités revendique l'installation des Maisons France Services au plus près de la population afin de pallier la raréfaction des services publics accessibles.

Quand la hausse des prix à la pompe rétrécit les vies

La hausse des prix des carburants contraint des millions de Françaises et Français à limiter leurs déplacements, leurs loisirs, leurs soins ou leurs opportunités professionnelles. Rémi Branco, expert associé à la Fondation Jean-Jaurès, et Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion, mettent en lumière dans une note à partir d'une enquête d'opinion et de témoignages, ce sentiment de « vie rétrécie », de plus en plus partagé, et particulièrement dans les territoires dépendants de la voiture.

➡️La CFDT Retraités apprécie l'analyse de cette enquête qui soulève la diversité des difficultés liées à la mobilité dans les territoires.

Retrait-gonflement des argiles

Un arrêté du 23 avril 2026, entré en vigueur depuis le 1er mai 2026, élargit le périmètre de l'expérimentation pour l'ouvrir à plus de ménages (Le simulateur à jour du nouveau zonage pour vérifier votre éligibilité à l'aide). Pour intégrer le fort taux de sinistres enregistré ces dernières années, un nouveau zonage d'exposition au RGA est en place depuis le 1er juillet 2026 (arrêté du 9 janvier 2026).